## L'ATELIER MONÉTAIRE ROYAL DE MONTPELLIER ET LA CIRCULATION MONÉTAIRE EN BAS LANGUEDOC JUSQU'AU MILIEU DU XV° SIÈCLE

PAR

MARC BOMPAIRE licencié ès lettres

#### AVANT-PROPOS

Si l'étude d'un atelier monétaire (organisation, personnel, approvisionnement et production) est un travail d'une utilité éprouvée, il est plus risqué de chercher à centrer l'étude de la circulation monétaire sur l'atelier, lieu d'attraction et de répulsion pour le métal suivant la politique royale et l'état du marché.

#### SOURCES

Les comptes de fabrication de l'atelier et les comptes des profits du monnayage (Archives nationales, séries Z<sup>1B</sup> et KK) permettent d'évaluer la production, les comptes languedociens (Archives municipales de Montpellier), de comprendre la circulation monétaire. Les ordonnances, provenant de la Chambre des comptes (Archives nationales, série P), de la Chambre des monnaies (série Z<sup>1B</sup>), de la sénéchaussée de Beaucaire (Bibliothèque nationale pour quelques originaux; Archives départementales de l'Hérault, série A, pour des copies du xviiie siècle) indiquent la politique royale. Les réactions du public sont étudiées grâce à des livres de changeurs (Bibliothèque nationale), aux enquêtes, procès et rémissions que provoqua l'application de la législation (Archives nationales, séries JJ et X) et à l'attitude du marché montpelliérain (Archives municipales de Montpellier, séries AA et BB; Archives départementales de l'Hérault, série II E : notaires).

#### INTRODUCTION

# LES MONNAIES FÉODALES ET L'INSTALLATION DE LA MONNAIE ROYALE

La monnaie melgorienne était la monnaie de Montpellier. Les actes qui donnent l'équivalence du marc d'argent en sous melgoriens indiquent l'évolution du prix de l'argent sur le marché; ils permettent de montrer qu'il n'est pas nécessaire de supposer un affaiblissement du denier melgorien en 1174 et que l'activité monétaire put aller, suivant les années, du chômage à une production que nous avons pu évaluer à 10 000 marcs et parfois peut-être plus de 20 000 marcs d'argent par an. La monnaie tournois supplanta vraiment la monnaie melgorienne vers l'année 1300; l'atelier monétaire de Sommières fut transféré à Montpellier de 1310 à 1329 et ne revint définitivement à Montpellier qu'en 1340 après un retour à Sommières.

## PREMIÈRE PARTIE

#### L'ATELIER MONÉTAIRE

#### CHAPITRE PREMIER

#### ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Les conditions techniques de fabrication à la fin du Moyen Âge sont apparemment semblables à celles qui existaient à l'époque moderne et qui sont bien connues : affinage, fonte qui provoquait un déchet que nous avons évalué pour l'argent blanc à 1 % du métal (deux grains de fin étaient systématiquement déduits à l'achat du métal pour les frais de fonte), ouvrage, blanchiment qui causait un déchet évalué à 0,1 % et après lequel les deux tiers des frais de fabrication étaient intervenus, monnayage et délivrance à ceux qui avaient apporté le métal une quinzaine ou un mois plus tôt.

La délivrance constituait la première étape du contrôle administratif qui était effectué pour le reste par la Chambre des monnaies. Lorsque les généraux maîtres des monnaies en Languedoc eurent un réel pouvoir (1385-1400), ils étaient plus dans la lignée des généraux maîtres en tournée d'inspection que des maîtres en Languedoc, mal connus au xive siècle et qui après 1410 n'assuraient qu'un contrôle intermédiaire, malgré les efforts des lieutenants du roi qui essayaient de concentrer l'administration monétaire comme ils concentraient les profits monétaires de la province.

Ces profits furent versés selon des modalités variées. Le maître de l'atelier pouvait être comme Betin Cassinel un véritable receveur et avoir son compte au Trésor. A cette fin, on lui adjoignit parfois (en 1348) un commis à recevoir les deniers du monnayage, puis on créa des receveurs généraux de ces profits; mais, en Languedoc, le système, courant dans la première partie du xive siècle, de versements par l'intermédiaire du receveur de la sénéchaussée s'imposa, au profit du receveur général de la province.

#### CHAPITRE II

#### LE PERSONNEL : MAÎTRES ET OFFICIERS

Le système de bail des ateliers aux enchères, au faitfort ou parfois au forfait, semble avoir assez bien fonctionné. Les maîtres étaient issus d'un milieu assez restreint qui fournissait aussi bien les maîtres, les officiers des ateliers et les maîtres généraux, et certains d'entre eux avaient même la qualité de monnayeur. On peut les répartir en trois groupes non exclusifs : les financiers italiens (Cassinel, Dal Poggio, Ysbarre, De Passis, Gianfilhace), nombreux surtout au xive siècle et beaucoup moins représentés parmi les officiers; les financiers français spécialisés dans les questions monétaires ; les marchands locaux nombreux au xive siècle, comme A. Pavès, dont le père monnayeur et changeur avait été l'associé d'un maître, qui fut maître et général maître, et eut d'autres fonctions financières. Le bénéfice du maître ne dépassa guère le millier de livres par an, mais les fraudes, tolérées ou non, et la participation aux trafics monétaires l'accroissaient.

Les gardes et officiers de l'atelier étaient plus souvent nommés par faveur et les monnayeurs de profession sont plus nombreux dans leurs rangs.

#### CHAPITRE III

#### LE PERSONNEL : OUVRIERS ET MONNAYEURS

L'atelier pouvait employer en période de presse une centaine de personnes et il fallait alors appeler des monnayeurs disséminés dans les bourgs de la région ou ceux du serment de l'Empire qui migraient assez facilement d'un atelier à l'autre dans la région du bas Rhône. La vingtaine de personnes qui y travail-laient plus régulièrement et en faisaient une grande entreprise se répartissaient entre les deux serments de France et de l'Empire, de même que ceux qui exerçaient en outre une activité parallèle (changeur, argentier, boucher, charpentier...). Les écarts de fortune qui existaient entre eux montrent bien que fort peu se faisaient recevoir sans en avoir par naissance le droit, pour jouir des privilèges de port d'armes, de juridiction et surtout d'exemption fiscale des monnayeurs. Ceux-ci furent contestés pour les monnayeurs du serment d'Empire, pour ceux qui n'« ouvraient » pas, du fait de certains types d'impositions ou, comme ce devint la règle, en raison des biens que les monnayeurs avaient acquis et sur lesquels pesait la taille (ils passaient des accords avec les autorités pour l'estimation de leurs biens).

## DEUXIÈME PARTIE

### LA PRODUCTION MONÉTAIRE

#### CHAPITRE PREMIER

#### LES SOURCES DU MÉTAL

L'administration monétaire passa des contrats avec les détenteurs de métal, mais plus souvent utilisa la contrainte : obligation de porter tout leur billon à l'atelier avec parfois une quantité minimale annuelle, pour les changeurs d'une zone; saisie des pièces interdites; amendes aux changeurs en marcs d'argent à porter à l'atelier; obligation de faire monnayer la vaisselle précieuse; assignation de dettes sur l'atelier et le profit du monnayage du métal qu'on y apporte. La production minière à laquelle l'administration se montrait attentive était réduite et reste mal connue.

#### CHAPITRE II

#### LA POLITIQUE MONÉTAIRE ROYALE ET LES ÉMISSIONS

Les caractéristiques des pièces émises, cet aspect qualitatif de la production (nous n'avons pas fait ici d'étude numismatique originale) sont l'effet des choix de la politique monétaire royale. Celle-ci visait à l'accroissement de la masse monétaire ou, plus souvent, de la production monétaire et des profits que causaient des émissions abondantes ou des mutations; elle pouvait aussi chercher à diriger les trafics monétaires internationaux en attirant un métal, sans trop y parvenir souvent car cela nécessitait la compréhension de mécanismes complexes: la circulation internationale des pièces d'or, leur faible valeur fiduciaire (par rapport aux pièces d'argent), la liaison entre les trafics de marchandises et de monnaies, le cours accordé aux pièces étrangères et le jeu des contrefaçons s'ajoutaient aux différences du rapport or-argent.

#### CHAPITRE III

## LA PRODUCTION MONÉTAIRE : ENTRE LA POLITIQUE ROYALE ET L'ÉTAT DU MARCHÉ

La production monétaire. — Des mentions isolées, des comptes des profits du monnayage et des comptes de fabrication permettent de dresser une courbe de la production de l'atelier qui fut réellement importante au xive siècle (surtout pour l'or et malgré une activité réduite dans les années 1330-1350) et déclina nettement par la suite.

L'efficacité de la politique royale. — L'étude des années 1350-1360 montre que les mutations eurent peu d'influence sur la production d'or, que les « crues » du prix de l'argent avaient plus d'effet que les affaiblissements, et que le succès de ceux-ci était souvent moindre que celui des renforcements que l'on pouvait croire durables, car la confiance était le moteur de la production.

Le marché de Montpellier. — Des tables de la valeur du marc d'argent et du cours de certaines pièces en Languedoc, et des mentions isolées tirées d'actes montpelliérains montrent que le marché languedocien ne pratiquait pas les cours officiels et le montreraient plus précisément encore si les points de comparaison étaient plus nombreux.

La politique monétaire des agents du marché. — Les avis monétaires et les décisions des États au XIV<sup>e</sup> siècle montrent que le marché désirait une monnaie stable, en rapport avec celle des partenaires économiques et avec les systèmes de compte en usage, et de valeur fiduciaire très réduite. Au XV<sup>e</sup> siècle, l'action des États de Languedoc visa seulement au maintien de la stabilité monétaire et à une certaine souplesse dans l'application des décris.

#### TROISIÈME PARTIE

## LA CIRCULATION MONÉTAIRE

#### CHAPITRE PREMIER

#### LES PRATIQUES MONÉTAIRES

Les trésors et les textes (comptes ou règlements) attestent la présence de pièces anciennes ou étrangères, et les circulations de l'or et de l'argent apparaissent séparées. Le rognage fut constamment pratiqué alors que le cours marchand des pièces d'or était lié à un mauvais rapport officiel or-argent, à l'existence de contrefaçons ou d'un système de compte bimétalliste. A Montpellier, le compte par pièces d'or, parfois appuyé sur une pièce d'argent (gillat, crosat, gros de pape ou blanc de dix deniers tournois), domina et les commissions de réformation reconnurent ces faits plus qu'elles ne les combattirent.

#### CHAPITRE II

#### LA MASSE MONÉTAIRE

Le stock métallique seul nous a retenu avec la thésaurisation sous forme de vaisselle qui pouvait avoir une utilisation quasi monétaire. Elle fut abondante dans les époques de défiance où les espèces en cours frappées à l'atelier représentèrent souvent moins de dix mille marcs, et liée à la circulation de pièces étrangères. La masse métallique varia suivant l'évolution de la balance commerciale, mais aussi à cause de l'importance accrue après 1350 des prélèvements fiscaux transférés sous forme métallique.

## CHAPITRE III

#### ESSAI DE GÉOGRAPHIE MONÉTAIRE : LES TRAFICS

Les trésors et les textes montrent que les partenaires monétaires du Languedoc (les Espagnes, Guyenne, Flandre, Provence, Avignon, Italie) étaient en général en même temps des partenaires économiques, que la circulation monétaire était homogène autour de Montpellier dans une zone tournée vers la Méditerranée et l'Auvergne au xive siècle, vers la Provence et le Dauphiné au xve siècle.

Les trafics d'exportation de métal affaiblirent parfois sans contrepartie le stock d'argent comme vers 1315-1320 ou vers 1440. Mais, en général, les trafics vers 1330-1350 ou 1410-1425 coïncident avec l'introduction de fausses monnaies, de contrefaçons, de pièces étrangères reçues selon le système de compte en usage, avec la thésaurisation du métal, et surtout des frappes assez faibles de l'atelier.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

Fraudes du maître G. Johannin en 1353 (Archives nationales, JJ 84, nº 146). — Avis des consuls de Montpellier sur la mutation monétaire de 1343 (Archives municipales de Montpellier, Grand chartrier, inventaire Louvet, nº 3176). — Enquête sur la fonte et l'exportation du métal en 1315-1322 (Archives nationales, J 1033, nº 26).

## **ANNEXES**

Liste des maîtres. — Liste des officiers. — Liste des ouvriers et monnayeurs. — Liste des commissaires réformateurs. — Table des valeurs du marc d'argent. — Table des valeurs du gros tournois. — Courbe de la production de l'atelier de Montpellier. — Courbe des profits du monnayage.